

22/03/2010



Assemblée générale

AG/PAL/1154

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Communiqué de base

LE SÉMINAIRE DE L'ONU SUR L'ASSISTANCE AU PEUPLE PALESTINIEN SE TIEND LES 24 ET 25 MARS À VIENNE SUR LE THÈME DE L'ÉDIFICATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN

(Adapté de l'anglais)

Le Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, qui est organisé par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, se tiendra à l'Office des Nations Unies à Vienne, les 24 et 25 mars sur le thème « Mettre en place les institutions et aller de l'avant dans la création d'un État palestinien ». Le Séminaire sera suivi, le 26 mars, par la Réunion de la société civile en appui au peuple palestinien.

L'objectif du Séminaire est de mobiliser l'appui au programme de l'Autorité palestinienne: « Mettre fin à l'occupation, créer l'État », qui sera au centre de la déclaration liminaire du Ministre du plan et du développement de l'administration de l'Autorité palestinienne, Ali Al-Jarbawi.

Le Séminaire discutera aussi de la situation socioéconomique du Territoire palestinien occupé; de l'urgence de l'aide humanitaire et de la reconstruction dans la bande de Gaza; des approches possibles pour faire avancer le programme d'édification d'un État; et de la mobilisation d'une aide internationale plus large en faveur de l'économie palestinienne.

La séance d'ouverture aura lieu le mercredi 24 mars, de 10 heures à 13 heures dans la salle du Conseil d'administration de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), au Centre international de Vienne.

Le Ministre du plan palestinien apparaîtra aux côtés du Secrétaire général aux affaires étrangères de l'Autriche, Johannes Kyrle; du Coordonnateur spécial adjoint des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient; et du Représentant permanent de l'Afghanistan auprès des Nations Unies, Zahir Tanin, qui conduira la délégation du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Les trois séances publiques prévues auront pour thème « La situation socioéconomique actuelle dans le Territoire palestinien occupé »; « Regarder vers l'avenir: faire avancer le programme d'édification de l'État palestinien » et « L'aide internationale en faveur de l'économie palestinienne ».

Toutes ses séances s'articulent autour de sous-thèmes sur lesquels s'exprimeront des responsables des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'Autorité palestinienne et du monde universitaire.

Des représentants du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien prendront la parole à la séance de clôture prévue le 25 mars, de 17 h 30 à 18 heures.

Toutes les séances se dérouleront dans la salle M-BR-B et seront ouvertes aux médias. Les langues de travail officielles du Séminaire sont l'arabe, le français, l'anglais et l'espagnol.

Le Séminaire sera suivi, le vendredi 26 mars à 10 heures, par la Réunion de la société civile en appui au peuple palestinien, qui aura également lieu à l'Office des Nations Unies à Vienne.

La Réunion réfléchira à l'action contre le mur de séparation construit par Israël dans le Territoire palestinien occupé et soulignera l'importance qu'il y a à respecter le droit international, y compris l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur l'illégalité du mur.

Les modérateurs des deux sessions de la Réunion seront Fritz Edlinger, Secrétaire général de la Société pour les relations austro-arabes et Hans Koechler, Président de l'Organisation internationale Progress à Vienne.

Des représentants de l'Autorité palestinienne et du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien prendront la parole lors de la session de clôture prévue le 26 mars de 17 h 30 à 18 heures.

Toutes les sessions de la Réunion dont les langues de travail seront l'arabe et l'anglais sont ouvertes aux médias.

Une conférence de presse est prévue le jeudi 25 mars à 13 heures, dans la salle de conférence de presse du Bâtiment M pour permettre aux journalistes d'en savoir plus sur les participants et d'organiser des interviews avec les membres de la délégation du Comité et les autres intervenants.

Un bureau des accréditations sera ouvert le mardi 23 mars de 9 heures à 17 heures dans le Bureau des laissez-passer à l'entrée I du Centre international de Vienne. Les journalistes pourront également obtenir leur accréditation, le lendemain à partir de 8 heures. Les demandes d'accréditation doivent être envoyées à l'avance au dpr-meeting@un.org.

Dès le lundi 22 mars, le Secrétariat se met à la disposition de la presse dans la Salle MO122 ou au 43-1-26060-4663/4; Fax: + 43-1-26060-5833; email: dpr-meeting@un.org.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site:
<http://www.un.org/depts/dpa/qpal/calendar.htm>

Le rapport de la Réunion sera publié en tant que publication de la Division des droits des Palestiniens.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel